



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département d'Ille-et-Vilaine

n°187
janvier 2016

page 2

vos délégués rendent compte

- SUD rencontre le Président
- PAT

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- jusqu'où êtes-vous prêt à renoncer en 2016 ?

page 4

ici et ailleurs

- Etats généraux de la santé
- grève dans la Fonction publique
- syndicalistes de Goodyear condamnés



section Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32

Le grand fossé...

Ce pourrait être l'allusion à une société qui oppose plus qu'elle ne rassemble et dont les illustrations sont chaque jour plus criantes.

Entre citoyens et politiques quand les uns se détournent des attentes et espoirs de ceux qu'ils représentent ; entre salariés et employeurs quand ces derniers ne voient que productivité et baisse du coût du travail au détriment des salaires et de la santé des travailleurs ; entre classes laborieuses et riches possédants dont le rapport richesse/inégalités ne cesse de s'accroître ; ou encore entre syndicats quand les uns conquièrent des droits et que les autres signent les régressions.

L'ÉTAT D'URGENCE
SERA MAINTENU JUSQU'À
CE QU'ON PUISSE SE
DÉBARRASSER DE
DAESH...

ET DES
SYNDICALISTES...
ET DES
ÉCOLOS...



VERS UN ÉTAT D'URGENCE PERMANENT ?

Les exemples de clivages se déclinent à l'infini et certains savent, à l'image du personnage d'Acidenitrix d'Uderzo, exploiter à merveille tous leurs talents pour alimenter les discordes en instrumentalisant les uns et discréditant les autres.

Si on ajoute à cette division subtilement orchestrée, la caporalisation qui semble aujourd'hui bien inspirer nos dirigeants politiques, on atteint des sommets de soumission ! L'expression d'une opposition n'est plus de circonstance qu'on se le dise ! Et c'en est fini de la contestation dans l'espace public jugée trop subversive : état d'urgence oblige !

L'époque est au consensus voire au chèvrechoutisme et l'heure est, depuis les attentats de novembre, à la concorde sociale. Syndicats et citoyens : garde à vous !

Au Département, notre Président, qui se présente comme un socialiste réformiste, nous a confié être lui aussi étonné de notre liberté de ton sur le terrain de la critique politique et des méthodes peu conventionnelles de SUD (qui s'est autorisé, comble de l'impolitesse, à s'inviter à une réunion!). N'en déplaise à certains mais l'impertinence et la désobéissance sont les lettres de noblesse du syndicalisme. Le contraire s'appelle, pour nous, connivence ou complicité.

Cela n'empêche pas SUD de reconnaître les avancées de l'administration quand elles existent, de souligner les ouvertures ou de proposer des sujets au débat pour avancer. Notre rôle reste avant tout de refuser la pensée unique, de contredire et de faire preuve de détermination quand il s'agit de défendre l'intérêt commun, les agents et les services publics ! ■





vos délégués rendent compte

de leur mandats dans les instances

SUD rencontre le Président:

Le 13 janvier, SUD rencontrait le président du Département pour faire un bilan, presque un an après son installation aux commandes. SUD avait mis trois points à l'ordre du jour :

Le dialogue social

Ce n'était pas notre 1^{er} rendez-vous mais cela a tout de même été l'occasion de faire plus ample connaissance. Le ton fut rapidement donné puisque Jean-Luc Chenut, qui avait devant lui quelques numéros annotés du LPCG, nous parla de la tonalité générale de nos publications qu'il trouvait un peu « rude ». Nous en avons été les premiers surpris car il nous arrive, en allant diffuser dans les services, d'entendre certains d'entre vous regretter l'impertinence du ton d'anciens tracts. Bien entendu, si nous estimons que le respect dû à notre employeur est important, nous ne nous empêchons pas d'être la mouche du coche si cela nous paraît nécessaire.

Toujours à propos de nos publications, le Président a fait part de sa divergence quant à notre ligne éditoriale trop politique. Pour SUD, être indépendant de tout parti politique (il est toujours bon de le rappeler) ne signifie pas que l'on doit s'affranchir de toute réflexion sur le sujet. La situation des agents sur le terrain ne peut être dissociée des décisions politiques, qu'elles soient locales ou nationales. Nous continuerons donc d'intervenir, y compris de manière impertinente, quelle que soit la couleur politique de notre employeur ou du gouvernement.

Plus concrètement, le Président nous a réaffirmé sa volonté de dialogue. Pour lui, et contrairement à son prédécesseur,

passer outre l'avis des organisations syndicales ne doit pas être la norme. Cette posture a pourtant déjà été écornée lors des discussions en CT et CHSCT sur l'avenir de la DEJS. Nous espérons donc qu'il s'agissait d'une erreur de jeunesse qui ne se renouvellera pas.



La santé au travail

Sur ce point, SUD a de nouveau, fait part de sa préoccupation concernant les conditions de travail de plus en plus pénibles. Les rencontres collectives sur le terrain, les rendez-vous individuels nous montrent que les difficultés s'accroissent. Et si certains secteurs sont particulièrement touchés (CDAS, collèges, DEJS), nous avons fait remonter que la souffrance des équipes était partout palpable. Les causes en sont connues: moyens insuffisants, management inefficace voire cassant et brisant les collectifs ou encore manque de visibilité sur le projet politique du Département. Si notre regard peut

paraître pessimiste – et on a su nous le faire remarquer – les arrêts maladies, les burn-out et les consultations de la médecine préventive confirment notre point de vue.

Les collègues nous font part de l'intérêt qu'ils portent à leurs missions et de leur souhait de rendre un meilleur service au public. Ils regrettent de ne pouvoir le mener dans de meilleures conditions humaines et matérielles.

Là-dessus, le Président nous a signifié que si le projet politique n'était pas encore abouti c'est qu'il avait souhaité le travailler avec l'ensemble des élus qui, pour la plupart, sont nouveaux sur leur poste. De plus, la visibilité sur la loi NOTRe ne s'est pas faite avant l'été. Pour autant, le Président a pu ressentir l'attente – voire l'impatience – des agents sur la question et il s'est engagé à faire valider le PSD avant l'été 2016.

Quant au management, nous avons plaidé pour un retour du travail collectif et l'importance de créer de réels temps de réflexion afin que les agents puissent apporter de la matière au débat. Ce sur quoi le Président nous a rejoints, estimant que chacun peut être source de proposition. D'accord, mais il faut être sûr que ces participations ne seront pas qu'un semblant de démocratie participative !

PAT

Rattaché à la Mission Accompagnement Individuel Handicap (MAIH) de la DRH, le Pool d'Affectation Transitoire (PAT) intervient dans le cadre des reclassements suite à un arrêt maladie et à des restrictions d'aptitude aux fonctions exercées. Constitué de 50 postes budgétaires, il permet des stages d'immersions ou l'affectation sur des missions provisoires dans les services. Vu l'état de santé des agents, la pénibilité physique ou l'épuisement professionnel, ce dispositif est de plus en plus sollicité. Le président semble en avoir pris conscience et a décidé d'ajouter 25 postes en 2016 et 25 autres en 2017. Tant mieux, mais ne faudrait-il pas régler le problème à la source ?... (voir page suivante)

Réorganisation des services et réforme territoriale

Le temps nous était compté pour aborder ce dernier point mais nous avons tout de même pu faire part de notre préoccupation quant aux multiples micro-réorganisations des services. Si nous n'y sommes pas opposés par principe, il nous paraît essentiel que cela se fasse en véritable concertation avec les agents et avec des objectifs politiques clairs qui ne soient pas seulement des restrictions budgétaires avec le personnel pour seule variable d'ajustement.

En conclusion, si nous n'avons pas pu obtenir beaucoup d'annonces concrètes, ce rendez-vous nous a tout de même permis de réaffirmer nos revendications. Ce qui n'est déjà pas si mal mais insuffisant. Nous devons batailler encore pour les faire aboutir. N'en doutez pas, nous serons là ! ■



elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

En 2016

jusqu'où êtes-vous prêt à renoncer ?

Temps de travail

Des attaques remettent en cause des accords acquis par la lutte ou la négociation. Des collectivités calculent les économies en supprimant des RTT et des congés.

Où est l'économie ? Soit il n'y a aucun travail supplémentaire pour ces 4h en plus par semaine et les agents vont étaler sur 39h le travail qu'il faisaient en 35... Soit, plutôt, il y a du travail nécessaire non exécuté aujourd'hui. Alors, pour une collectivité comme la nôtre, sans compter les heures écrêtées, (3200 agents x 4h = 12 800h /semaine, divisées par 35h), cela donnerait du travail à 365 personnes et contribuerait à une meilleure santé au travail.

Santé

Dans beaucoup de services, la santé des agents se dégrade à cause du travail : charge de travail, perte de sens, problèmes managériaux... Si les burn out, les maladies professionnelles ne font pas plus réagir, parlons coût ! Investir dans la prévention et les postes, c'est aussi faire des économies : une santé préservée c'est moins de remplacements ; un encadrement soucieux des équipes, c'est moins de frais dans les coachings et recours aux cabinets extérieurs.

Moins de service public

La baisse de la dotation globale de fonctionnement affecte les services publics et les prive des moyens pour remplir leurs missions. Cette politique économique dictée par Bruxelles et les lobbys de la finance n'a qu'un seul objectif : démanteler la fonction publique pour en confier les secteurs les plus « rentables » aux groupes privés.

Avancement

Avancement d'échelon

Avec le PPCR : fini l'avancement au minimum pour tous et bonjour l'avancement pour certains selon leur "valeur professionnelle", autrement dit au mérite !

Avancement de grade

Plutôt que d'ouvrir une négociation sur la cotation des postes, notre DRH invente la demi-promotion (budget constant oblige...). Par exemple, vous êtes C, promouvable en B, sur un poste que l'on pourrait considérer comme du B ; on veut bien vous promouvoir B sur place, mais en échange vous conservez votre prime d'origine et ne déroulez que sur le 1^{er} grade. A votre départ, le poste sera remis à la vacance (déqualifié) en C...

Salaire

Depuis 2010, le point d'indice est gelé entraînant une baisse des salaires de 20% environ.

Un indice qui n'augmente pas, c'est apparemment une rémunération qui stagne ? Faux ! En effet, avec les hausses des cotisations diverses, le montant sur la fiche de paie diminue ! Et avec les prix qui augmentent régulièrement, c'est un pouvoir d'achat en berne !

Economies encore

Autres sources d'économie : geler les postes (suite aux départs en retraite, mutation) ou recruter des plus jeunes (niveau d'échelon ou de grade plus bas), ne pas remplacer les absences, précariser les postes (recours aux CDD, contrats d'avenir...)...

SUD CT réaffirme que les fonctionnaires n'ont à sacrifier ni leur santé ni leur salaire pour, au final, voir les services publics détruits.

Une autre répartition des richesses et une baisse du temps de travail permettraient de conserver une fonction publique de qualité, correctement payée et traitée, et toujours motivée dans l'accomplissement de ses missions auprès de la population.



Etats généraux de la Santé

Nous sommes confrontés quotidiennement à des organisations du travail de plus en plus violentes et à la négation des dégâts humains que cela engendre: manipulation de produits dangereux, accélération

**COLLECTIF POUR LA SANTÉ
DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS
POUR NE PLUS PERDRE SA VIE À LA GAGNER !**

des cadences, réductions des moyens... entraînent une recrudescence des troubles musculo-squelettiques.

Parallèlement, on assiste à l'accélération des attaques contre les droits des travailleurs en visant les CHSCT, la médecine et l'inspection du travail. Plus largement,

le code du travail est fortement remis en question.

L'objectif est simple : réduire les obligations des employeurs notamment sur le champ de la sécurité et de la santé.

Sur le terrain, pourtant, des travailleurs, militants syndicaux, médecins et inspecteurs du travail se battent contre ces dérives.

Afin de mettre en commun ces expériences de luttes, des Etats généraux de la Santé sont organisés les 16 et 17 mars 2016 à Paris.

Informations et inscriptions sur : <http://neplusperdresaviealagagner.org/>

grève dans la Fonction publique

1500 personnes dans les rues de Rennes mardi 26 janvier.

Les enseignants avaient entamé la journée par une manifestation devant l'Inspection académique pour protester contre la réforme du collège. Ils ont rejoint le rassemblement des agents de la Fonction publique place de la mairie, mobilisés dans le cadre d'un appel intersyndical

Solidaires-CGT-FO pour s'opposer à la politique d'austérité qui met à mal le service public et pour défendre le pouvoir d'achat avec une véritable revalorisation du point d'indice.

Pour compléter la journée, 200 personnes manifestaient à Saint-Malo et 120 à Fougères.



syndicalistes de Goodyear condamnés



8 « ex » salariés de Goodyear viennent d'être condamnés à une peine de 2 ans de prison, dont 9 mois fermes.

Après les salarié-es de Continental ou d'Air France, l'inspectrice du travail Laura Pfeiffer et tant d'autres anonymes licencié-es pour oser dire non, le jugement rendu par le tribunal d'Amiens vient confirmer la volonté de criminaliser la lutte syndicale, la lutte pour l'emploi, la lutte contre l'injustice, et pour la dignité de tous ceux et celles qui, chaque jour,

subissent le diktat libéral.

Pour l'Union syndicale Solidaires la vraie urgence est de continuer à faire des propositions alternatives et à se battre dans les entreprises et la Fonction publique. Nous défendons les intérêts des salarié-es et portons un projet de transformation sociale, répondant aux impératifs écologiques, de partage du travail et des richesses et d'une autre organisation du travail. Ces condamnations n'entameront en rien notre combativité !

information ou adhésion à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

date :
signature :